

Approche inclusive : comment aller-vers et faire ensemble dans une visée inclusive ?

Construire une société inclusive suppose de repenser nos manières d'agir, non seulement en direction des personnes en situation de vulnérabilité, mais avec elles, et au sein d'un collectif plus large. Cela demande de mieux articuler les ressources du droit commun et celles du médico-social, de développer l'« aller-vers », et de renforcer les coopérations à l'échelle des territoires. Pourtant, les obstacles à cette mise en œuvre sont nombreux : cloisonnements, méconnaissance mutuelle, postures professionnelles figées.

Cette formation propose de prendre du recul sur ces enjeux, d'explorer des leviers concrets de coopération et de co-construire des démarches inclusives ancrées dans la réalité des territoires.



Public

Professionnels et cadres du secteur social et médico-social, personnes concernées et famille, administrateurs

Pré-requis

Aucun

Objectifs

J1 :

- Définir le contexte et les enjeux d'une société inclusive
- Favoriser l'interconnaissance entre acteurs spécialisés et le milieu ordinaire dans une logique de responsabilité populationnelle partagée

J2 : Identifier les freins et difficultés rencontrés dans la recherche de coopération

J3 : Identifier des leviers et partager les bonnes pratiques

Contenus de la formation

J1 :

- Représentations, croyances et valeurs autour du concept de société inclusive
- Réalisation d'une cartographie des acteurs de territoire : acteurs spécialisés et acteurs de droit commun (loisirs, culture, éducation, travail, etc.)

J2 : Enjeux de la coopération, collaboration, coordination, fonction appui-ressource

J3 : Construction d'une feuille de route personnalisée

Méthodologie

- Apports conceptuels
- Mise en travail des représentations individuelles et collectives
- Analyses partagées de situation
- Echanges d'expériences

Intervenante

- Charline DUPRAT, conseillère technique au CREAI Auvergne-Rhône-Alpes



CREAI ARA Formation INTER – Modalités pratiques

Renseignements auprès de :

Caroline JABER, 06 38 25 31 47
c.jaber@creai-ara.org

Modalités d'accès

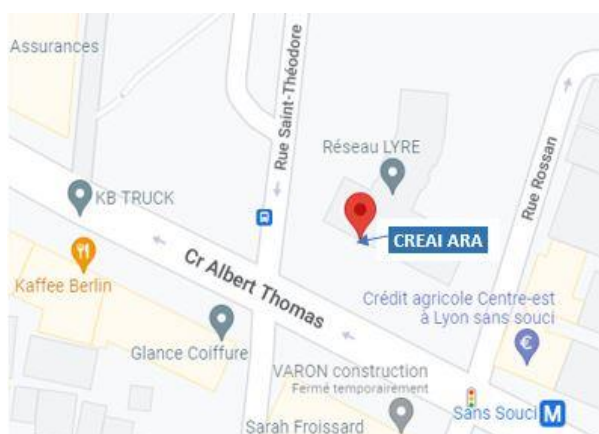
Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour tout aménagement nécessaire durant la formation, contactez-nous.

Modalités d'inscription

Nous vous invitons à cliquer **ICI** pour accéder au bulletin d'inscription.

Numéro d'activité du CREAi ARA :
82 69 03 44 069

Référence certificat Qualiopi :
2106_CN_01774



Suivi et évaluation

Feuille d'émargement par ½ journée, recueil des besoins avant le démarrage de l'action, autositionnements pré et post formation, évaluations pédagogiques, questionnaires de satisfaction « à chaud » et « à froid », bilan d'acquisition des compétences délivré en fin de formation à chaque stagiaire.

Dates et lieu

Mercredi 14 janvier 2026

Mercredi 25 février 2026

Mercredi 1^{er} avril 2026

CREAI Auvergne-Rhône-Alpes
33 Cours Albert Thomas - 69003 LYON
3^{ème} étage

Horaires

De 9h à 17h.

Pause déjeuner libre.

Possibilité de réservation d'un restaurant pour déjeuner en groupe.

Avance de frais par chaque stagiaire
(remboursement soumis à l'employeur).

Tarifs

- ➡ Pour les établissements contributeurs :
600 € pour les trois journées, par stagiaire (21 heures)
- ➡ Pour les établissements non contributeurs :
840 € pour les trois journées, par stagiaire (21 heures)



Date limite d'inscription :

Mardi 23 décembre 2025